



Europe Ecologie Les verts Nord-Pas de Calais

30 rue des meuniers

59000 Lille

Ligue des Droits de l'Homme

Questionnaire aux candidats – législatives 2022

Lille, le 5 juin 2022,

Madame, Monsieur,

Les candidat·es que nous présentons pour les législatives dans le Nord et le Pas de Calais sous nos couleurs écologistes dans le cadre de l'accord NUPES ont souhaité travailler ensemble pour vous répondre d'une même voix.

Octave Delepiere (59-04), Karima Chouia (59-07), Odile Vidal-Sagnier (59-09), Emilie Ducourant (59-15), Jean-Pierre Moussally (62-07) et Marine Tondelier (62-11) sont donc signataires de cette réponse collective qu'ils vous font parvenir.

Nous vous en souhaitons bonne réception,

Bien solidairement,

Vincent Dhelin et Myriam Santhune,

Co-secrétaires régionaux EELV NPDC

## QUESTIONS AUX CANDIDATS À LA DÉPUTATION 2022

### Section 1. Maintien de l'ordre et justice

1. Quel est votre positionnement sur la police de proximité à vocation préventive ?

Il faut rétablir la police de proximité : refonder les missions de la police nationale pour assurer le lien avec les populations.

2. Quelle est votre position en matière de déploiement de dispositifs de vidéosurveillance ? Sur l'autorisation des dispositifs de reconnaissance faciale ?

Inefficace, coûteux, liberticide

3. Êtes-vous favorable à ce que des dispositions réglementaires soient prises pour constituer, en lieu et place de l'Inspection Générale de la Police Nationale, une instance de contrôle des forces de l'ordre qui soit indépendante du Ministère de l'Intérieur ?

Oui, nous voulons supprimer l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN) et l'Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale (IGGN), et les remplacer par une autorité indépendante incluant des magistrats, des universitaires, des citoyens

4. Êtes-vous disposé à soutenir des mesures permettant de remédier aux biais ethno-raciaux constatés dans l'action des forces de l'ordre (contrôles au faciès entre autres) ?

Oui, notamment nous voulons également mettre en place le récépissé de contrôle d'identité par les forces de l'ordre pour lutter contre le contrôle au faciès, accompagné de dispositifs de formation, de contrôle et de sanctions

5. Quelles mesures concrètes êtes-vous prêt à envisager afin d'améliorer la prise en charge par les forces de l'ordre des victimes de violences sexuelles et sexistes ?

Nous voulons renforcer la formation continue obligatoire des policiers : diversifier les stages (justice, associations...), former davantage à l'accueil des victimes (notamment de violences sexuelles et sexistes)

6. Pensez-vous nécessaire que soient redéfinies les méthodes de maintien de l'ordre lors de manifestations ? Entendez-vous interdire l'usage par les forces de l'ordre d'armes dangereuses et mutilantes telles que les LBD ?

Oui, les méthodes doivent être redéfinies pour assurer un maintien de l'ordre et éviter les situations de confrontation. Nous créerons une commission d'enquête sur les violences policières ayant entraîné la mort ou la mutilation de citoyens pour en établir toutes les responsabilités

7. Quelle est votre position sur la Loi de sécurité globale du 25 mai 2021 ?

Nous voulons abroger la loi Sécurité globale, et renforcer les logiques de prévention, notamment les moyens humains de la prévention spécialisée

8. N'est-il pas nécessaire de dépénaliser certains délits (usage de stupéfiants, certains délits routiers ou relatifs aux étrangers) afin de permettre aux forces de police et à la justice de se concentrer sur d'autres crimes et délits ?

La stratégie que nous défendons est la suivante :

- Légaliser et encadrer par un monopole d'État la production, la vente et la consommation de cannabis dans des conditions permettant de lutter contre l'addiction
- Affecter les recettes des taxes sur le cannabis à des programmes de lutte contre les addictions, notamment en milieu scolaire, et à une politique de prévention, de réduction des risques et d'aide à la désintoxication
- S'attaquer aux causes des addictions, pour engager une politique de réduction des risques plutôt que de continuer une politique de répression des consommateurs
- Accroître forces de police et douanes à des fins d'investigation et de remontées des filières
- Lutter contre les organisateurs du trafic de cigarettes et viser une jeunesse « zéro tabac »

9. N'est-il pas nécessaire de consacrer davantage de moyens à la justice pour assurer la tenue des audiences tout en réduisant les délais de jugement ?

Assurer un meilleur accès de tous à la justice nécessite de lui accorder des moyens supplémentaires.

10. Ne faudrait-il pas, comme en Italie ou au Portugal, rattacher au ministère de la Justice la police judiciaire afin d'éviter les ingérences du ministère de l'Intérieur dans les affaires judiciaires ?

Nous n'avons pas de position arrêtée sur ce point.

## Section 2. Éducation et enseignement supérieur

1. Quelle est votre position concernant l'autonomie des établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur ?

Nous sommes pour la restauration du cadre national du service public de l'éducation. Nous voulons garantir le caractère unifié du service public de l'éducation nationale sur les contenus d'enseignement, les modalités de recrutement et les statuts des personnels.

2. Que pensez-vous de la charte de la laïcité dans les établissements scolaires ?

Nous ne sommes pas hostiles à l'essentiel du contenu. Nous nous interrogeons toujours sur le retour permanent du thème de la laïcité dans le débat public, qui montre souvent du doigt les musulmans. Le fondement de la laïcité est contenu dans les deux premiers articles de la loi de 1905 : un État neutre, des citoyens libres. Nous sommes porteurs de cette définition-là.

3. Quelle place doivent ou peuvent avoir dans les établissements les mamans portant le voile

La puissance publique n'a pas d'avis à avoir sur la manière de s'habiller des parents qui accompagnent les enfants en sorties scolaires ou qui assistent à des réunions. L'état est neutre, le citoyen est libre.

4. L'absentéisme scolaire doit-il être sanctionné par des mesures visant les familles (portant par exemple sur les allocations familiales) ?

Nous ne pensons pas que les causes multiples de l'absentéisme d'un enfant puissent être traitées par une diminution des ressources des parents.

5. Que pensez-vous des prises de positions des ministres Blanquer et Vidal à propos de "l'islamo-gauchisme" au sein des universités ?

Ces prises de position sont une atteinte à la liberté universitaire. Elles attaquent (voire déforment) l'orientation de certains thème de recherche. Si les universitaires, comme tout agent public, ont des comptes à rendre, sur l'intégrité de leur démarche et le respect de la déontologie scientifique, les politiques n'ont pas à faire pression pour les pousser vers telle orientation plutôt que telle autre.

### Section 3. Discriminations

#### 1. Que pensez-vous des concepts de racisme et de discriminations systémiques ?

Ils reflètent une réalité différente du racisme individuel ou du racisme d'État, mais ils reflètent bien une réalité existante dans laquelle le racisme ou les discriminations sont le fruit de comportements ou d'expressions collectives qui, de fait, paraissent tolérées. Ainsi des vidéos ont circulé montrant, par exemple, des policiers interpellant violemment des personnes, sans motif apparent autre que l'ethnie réelle ou supposée des personnes interpellées. Parler de racisme systémique, quand la situation se répète significativement, c'est interroger l'inertie des hiérarchies. On ne parle pas de racisme d'État parce qu'aucune norme ni aucun ordre connu ne pousse les agents à agir comme ils le font.

#### 2. Que pensez-vous du terme d'islamophobie ?

Nous ne pensons pas grand-chose du terme car les débats autour de ce concept montrent que contrairement à celui évoqué dans la question précédente, il ne contribue pas forcément à clarifier le débat. Nous restons préoccupés par toutes les agressions et manifestations de haine en direction des individus, des groupes ou des lieux où ils se réunissent, perpétrées en raison de la religion réelle ou supposée des victimes.

#### 3. Êtes-vous favorable ou défavorable au droit de vote des étrangers ?

Oui

#### 4. Quelles mesures concrètes envisageriez-vous afin de lutter contre les discriminations en particulier liées aux origines dans l'accès au travail, logement, loisirs ?

Nous voulons mettre en œuvre un plan d'action global contre toutes les discriminations (emploi, logement, éducation, santé...) ; Créer un Commissariat à l'égalité doté d'un Observatoire des discriminations et de pôles spécialisés au sein des services publics et des cours d'appel.

La difficulté généralement rencontrée est que les personnes discriminées se plaignent assez peu. Il faut faciliter le signalement des discriminations, tester les organismes qui discriminent et poursuivre les contrevenants. Nous voulons également mettre en place le récépissé de contrôle d'identité par les forces de l'ordre pour lutter contre le contrôle au faciès, accompagné de dispositifs de formation, de contrôle et de sanctions

#### Section 4. Migrations et droit d'asile

- Êtes-vous pour l'accueil en France, dans le Nord, de tous les réfugiés fuyant les différents conflits en cours ? La France doit-elle accueillir les réfugiés climatiques ?

Nous sommes favorables à la création d'un statut de « détresse environnementale » apportant une protection temporaire pouvant devenir durable en fonction de la gravité de la catastrophe ayant entraîné la migration

- Êtes-vous favorable à la construction de murs physiques (en dur, barbelés, autres) à la frontière de l'Europe des 27 ?

Non

- Approuvez-vous les mesures visant à durcir les conditions de vie des migrants installés dehors (interdiction des distributions de nourriture, destruction des biens, ...) ?

Non, c'est juste scandaleux

- Quelle position face au Royaume-Uni concernant les migrants voulant passer dans ce pays ?

Abroger les accords du Touquet.

- Que pensez-vous de l'extension de la protection conventionnelle (Genève) aux femmes en cas de persécutions étatiques (Iran, Pakistan, Afghanistan...) ? Êtes-vous favorable au droit d'asile pour les victimes de persécutions coutumières admise ou tolérées par les États (excision, mariage forcé ou précoce...) ?

Oui, la France doit assurer avec bienveillance l'asile aux personnes persécutées

- Êtes-vous favorable au droit d'asile pour les Afghanes ou Afghans, même si le pays n'est plus en guerre, puisqu'il reste sous le joug des Talibans ?

Oui, la France doit assurer avec bienveillance l'asile aux personnes persécutées

- Continuerez-vous à prendre en compte les cas d'admission exceptionnelle au séjour tels que prévus par la Circulaire Valls de 2012 ?

Oui

- Quelle est votre position sur la durée maximale de rétention qui a été portée à 90 jours suite à la loi du 10 septembre 2018 ?

Inutile et liberticide

- Comptez-vous interdire le placement des enfants mineurs en centre de rétention ?

Oui

- Que pensez-vous de la mise en place des procédures dématérialisées instaurées par la préfecture du Nord ?

Une procédure dématérialisée peut être positive pour certains usagers parce qu'elle permet d'accomplir certaines demandes sans contrainte horaire et sans attente. En revanche, dès lors qu'il apparaît que dans certaines préfectures, dont celle de Lille, la dématérialisation s'accompagne de restrictions sévères d'accès aux guichets et qu'elle rend difficile l'accès aux droits pour nombre de migrants, elle devrait être beaucoup plus sévèrement encadrée. Nous sommes favorables à la mise en place de guichets uniques d'accueil des migrants, accessible dans toutes les préfectures et sous-préfectures, pour traiter les demandes sur le plan tant administratif que social.

- Êtes-vous favorable à la pratique des tests osseux pour déterminer l'âge des jeunes migrants ?

Ces tests ne sont pas fiables. Nous n'y sommes pas favorables. Une personne qui se présente en tant que mineur doit d'abord bénéficier de la protection à laquelle ont droit les mineurs.

#### Section 5. International

- Êtes-vous pour que la France fournisse des armements aux belligérants de conflits en cours ?

Europe Écologie-Les Verts soutient le renforcement de la coopération militaire au niveau de l'Union européenne, la création d'un commandement militaire opérationnel européen, ainsi que l'intensification des livraisons d'armes à l'Ukraine et la mise en place d'un embargo total et immédiat sur les importations russes de pétrole, de charbon, de combustible nucléaire et de gaz.

- Êtes-vous pour que la France renonce à son armement nucléaire ?

L'actuel conflit à l'est de l'Europe démontre que l'arme nucléaire ne garantit pas la paix et qu'elle peut même être utilisée pour dissuader d'autres pays de s'opposer à une guerre d'agression entreprise par un pays détenteur de la bombe. L'objectif de long terme ne peut donc être que la suppression de cette arme de dissuasion qui n'empêche pas du tout les conflits.

Nous sommes favorables à la relance des processus multilatéraux de désarmement nucléaire et conventionnel dans le cadre de la Conférence du désarmement de l'ONU et la participation de la France comme membre observateur au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN).

- Êtes-vous pour la sanction des organisations ou personnes qui appellent au boycott de produits israéliens ?

Les organisations ou personnes qui appellent au boycott des produits Israéliens ont tout à fait le droit de le faire et n'ont pas à être sanctionnées. L'apartheid, la colonisation, sont des faits tout à fait condamnables, que nous condamnons sans réserve, et qui sont condamnées par les instances internationales. Nous rejetons l'instrumentalisation du discours sur ces questions et nous condamnons fermement l'antisémitisme.

## Section 6. Droits économiques et sociaux

- Quelles propositions défendrez-vous concernant les retraites ? (Âge légal ; âge à taux plein ; retraite à points, prise en compte de la pénibilité et des carrières longues ; maintien des régimes spéciaux)

Nous sommes pour le droit à la retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous après quarante annuités de cotisation avec une attention particulière pour les carrières longues, discontinues et les métiers pénibles

- Êtes-vous favorable à un revenu universel ?

Oui, nous sommes pour la mise en place progressive d'un revenu universel d'existence.

- Êtes-vous favorable à un revenu étudiant ou à l'accès au RSA des jeunes de moins de 25 ans ?

Oui, cela fait partie de la progression évoquée dans la question précédente.

- Comment envisagez-vous les évolutions des minimas sociaux (RSA, AME, etc.) ?

A la fois une augmentation du montant et une possibilité d'accès dès 18 ans.

- Êtes-vous favorable à la revalorisation du SMIC ?

Oui

- Êtes-vous favorable à l'application de la réforme de l'assurance-chômage ?

Il faut rétablir une assurance chômage protectrice

- Êtes-vous favorable à l'encadrement des loyers ?

Nous voulons encadrer les loyers partout sur le territoire et à la baisse dans les grandes villes, adopter un bouclier logement qui limite la part des revenus consacrée à se loger.

- Envisagez-vous de favoriser une meilleure accessibilité des prestations sociales pour diminuer le taux de non-recours à celles-ci ?

Oui. Nous voulons automatiser le versement des aides et prestations sociales afin de lutter contre le non-recours

- Êtes-vous favorable à la déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé (AAH) ?

Oui. Cette individualisation du droit est une question de respect de la prise en compte de la situation de handicap.



## Section 7. Libertés publiques (liberté de la presse, libertés associatives, ...)

- Faut-il, et si oui comment, réguler la concentration capitaliste des grands groupes de presse et médias ?

Oui, il faut réguler la concentration capitalistique des groupes de presse et garantir la liberté et le pluralisme des expressions, condition nécessaire au bon fonctionnement de la vie démocratique.

Nous voulons notamment

Adopter une loi anti-concentration dans les médias et engager leur démocratisation ;

Transformer le « Conseil de déontologie des médias » en véritable pouvoir citoyen

Protéger le secteur des intérêts financiers et politiques par un renforcement du statut juridique des rédactions, l'introduction d'une charte déontologique dans la convention collective, et donner un droit d'agrément aux rédactions face à l'entrée d'un nouvel actionnaire

Favoriser les coopératives de journalistes, travailleurs des médias et de lecteurs/spectateurs/auditeurs, attribuer des fréquences aux médias locaux et associatifs

- Quelles évolutions peut-on envisager pour le cadre réglementaire et législatif, vieux de quarante ans – c'est-à-dire avant le numérique – pour garantir la liberté d'information et la pluralité des opinions ?

Le numérique s'est développé et il est toujours en pleine évolution. Le législateur est en retard sur ces évolutions. Sans être exhaustif, il nous apparaît indispensable de garantir la neutralité du Net, c'est-à-dire l'accès égal de chacun et l'égalité de traitement. Il est nécessaire également d'instaurer une transparence sur les algorithmes utilisés et une formation des citoyens pour comprendre les enjeux.

- Quel rôle doit jouer l'ARCOM ?

Nous voulons créer un Conseil national des médias regroupant notamment l'actuelle ARCOM (Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique), en associant des représentants des professionnels du secteur et des usagers, chargé notamment de contrôler le respect de la loi anti-concentration et de garantir le pluralisme et la qualité

- Que pensez-vous du "contrat républicain" prévu dans la loi Séparatisme ?

Le contrat d'engagement républicain est un mauvais coup porté à la République et aux citoyens.

Il présuppose que l'institution a besoin d'un engagement répété pour s'assurer que les organisations ou les individus qui les composent sont bien respectueux des principes de la République. Il crée un climat de suspicion généralisée en direction des associations et participe de cette façon à la destruction méthodique des corps intermédiaires, pourtant nécessaire au bon fonctionnement d'une République démocratique et sociale. Nous sommes pour l'abolition de la loi Séparatisme.

Nous sommes pour le retour à la confiance et le soutien au tissu associatif en maintenant les subventions, en généralisant les conventions pluriannuelles et en sortant de la logique des appels à projets.

## Section 8. Mixité des droits (égalité femmes-hommes)

### • Comment mieux prévenir les violences sexistes et sexuelles ?

Cette question concerne des tendances lourdes qui traversent notre société et la préoccupation que nous avons sur ce sujet touche différents aspects de notre programme. Nous voulons notamment

- Adopter une loi de lutte contre le sexisme et les violences faites aux femmes, et allouer le milliard de budget contre les violences faites aux femmes demandé par les associations notamment en matière de formation et de places d'hébergement
- Renforcer l'éducation à l'égalité, contre le sexisme et les discriminations, dans les programmes scolaires
- Mettre en œuvre un plan de lutte contre le harcèlement sexiste et les agressions sexuelles
- Réserver les aides publiques à la presse aux seuls médias d'information en les conditionnant au respect du droit social et des conventions collectives, à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et à la mise en place de cellules de signalement des violences sexistes et sexuelles
- Renforcer la formation continue obligatoire des policiers : diversifier les stages (justice, associations...), former davantage à l'accueil des victimes (notamment de violences sexuelles et sexistes)

### • Le délai autorisé pour l'IVG doit-il être allongé ?

Nous voulons ajouter dans la Constitution le droit à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Sur un plan opérationnel, nous voulons renforcer le réseau des centres IVG en ouvrant un centre par hôpital et supprimer la double clause de conscience des médecins. Nous sommes en faveur d'un allongement de 12 à 14 semaines des délais pendant lesquels l'IVG est autorisée.

### • Faut-il prendre de nouvelles mesures législatives pour combattre la sous-représentation des femmes en politique ?

Oui. Tout nous semble bon pour accroître l'égalité des droits entre femmes et hommes.

Nous sommes favorables à appliquer la clause de « l'Européenne la plus favorisée » pour harmoniser par le haut les droits des femmes en Europe, inscrire le droit à l'avortement et à l'ensemble des autres droits sexuels et reproductifs dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et la rendre directement applicable, renforcer le combat contre toutes les discriminations, qu'elles soient liées aux origines, au sexe, au handicap, à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre et défendre les droits des minorités.

### • Comment remédier à l'écart salarial entre femmes et hommes ?

Nous défendons le principe de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (salaires, formations, carrière, promotions...). Pour y parvenir, nous sommes notamment favorables à l'augmentation des sanctions financières et pénales (amendes, refus d'attribution de marchés publics), la création de commissions de contrôle salarié dans les entreprises.